



Concours BCE

Nouvelle épreuve de langues ELVI

(à partir de 2023)

Critères et barèmes d'évaluation

LV A et LV B

TABLE DE MATIERES

INTRODUCTION.....	1
Avant-propos.....	1
Nature des épreuves (LV A et LV B).....	3
Critères d'évaluation.....	5
Introduction.....	5
LV A.....	6
Tableau 1 - Critères d'évaluation LV A.....	6
LV B.....	8
Tableau 2 - Critères d'évaluation LV B.....	8
Barèmes.....	10
Introduction.....	10
LV A.....	11
Tableau 3 - Barèmes d'évaluation LV A.....	11
LV B.....	13
Tableau 4 - Barèmes d'évaluation LV B.....	13

INTRODUCTION

Avant-propos

Les objectifs et attentes en termes de communication en langue étrangère dans un monde de plus en plus global ont évolué. Les grandes écoles de management sont sensibles à ces changements. Ainsi, afin de s'y adapter, il s'est avéré nécessaire de faire évoluer l'épreuve de langues ELVi dans l'objectif d'adapter les critères de sélection aux besoins en termes académiques et professionnels des futurs étudiants.

La nouvelle épreuve cherche à évaluer les compétences linguistiques, sociolinguistiques et socioculturels de l'utilisation de la langue, ainsi que la compétence pragmatique, dans les marges de la nature propre à ce type d'épreuve. Sont visées, dans la mesure du possible, et guidées par les préconisations du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues, les activités langagières de réception, production, interaction et médiation, à l'écrit.

Plusieurs éléments différencient la nouvelle épreuve de l'ancienne¹:

Par le passé, le candidat devait se confronter à un seul texte portant sur un sujet concernant la réalité du ou des pays de la langue cible. La nouvelle épreuve enrichie les sources puisque ce texte devient un dossier composé de deux ou trois textes de sources différentes, d'un ou deux documents graphiques et d'un texte en français. Tous les documents portent sur une même problématique et/ou un même sujet. Ce dossier permet au candidat de montrer sa capacité analytique, dans la question 1 : résumé analytique comparatif, suite à l'étude de ces différents documents. En même temps, la question 2 : essai argumenté, favorise la prise de parole du candidat, laissant plus de marge, autant par sa nature que par le nombre de mots dédiés à la réponse, à une écriture personnelle et justifiée où prévaut l'expression des opinions et des connaissances personnelles.

¹ La nature des épreuves est présentée en détail à partir de la page 3.

Dans ce sens aussi, la durée de l'épreuve de LV B passe de 3 heures à 4 heures, de manière à ce que le candidat puisse étudier consciencieusement la totalité des documents qui constituent le dossier avant de composer, ce qui lui permettra d'enrichir et de diversifier ses réponses.

Le nombre de mots demandés dans les réponses a été augmenté, de manière à favoriser l'expression libre et approfondie du candidat (voir détail dans : Nature des épreuves).

La traduction reste présente dans l'épreuve. Le dossier comporte donc un texte en français, également lié à la thématique générale, et dont le candidat devra traduire un extrait. La version disparaît : cela permet de laisser plus de place aux questions plus pertinentes en termes de sélection et de connaissances, toujours dans la lignée des besoins en termes de communication en langue étrangère.

Les concepteurs et responsables de la nouvelle épreuve s'attendent ainsi à retrouver des compositions plus personnelles, fluides, naturelles et analytiques, à une production « vraie », à une communication écrite naturelle, éloignée de la production impersonnelle issue de la mémorisation et souvent dépourvue d'apport personnel.

Nature des épreuves (LV A et LV B)

Vous trouverez cette description également sur le site internet de la BCE.

- > **LVA - La première langue** peut être : allemand, anglais, arabe littéral, espagnol, italien, portugais ou russe*
- > **LVB - La deuxième langue** peut être : allemand, anglais, arabe littéral, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, polonais ou russe.

Le candidat inscrit en filière littéraire peut également choisir le latin ou le grec ancien. Le sujet proposé en latin ou en grec ancien correspond au thème du programme de 2^{ème} année des classes préparatoires littéraires.

LVA - Nature de l'épreuve écrite	
Contenu	Coefficient interne
A partir d'un dossier comprenant plusieurs textes, deux ou trois en langue cible (1 500 mots au total +/- 10 %) et un en français (400 mots +/- 10 %) sur une même thématique, accompagnés de 2 à 4 documents iconographiques (image, dessin, graphique...), production de deux rédactions et d'un thème, comme suit :	
<p>1. Compréhension - Résumé analytique comparatif (350 mots) dans la langue cible :</p> <p>Le candidat identifie, compare et/ou contextualise les informations des documents fournis en réponse à une question qui oriente sa réflexion, sans faire part de son opinion, ni paraphraser les documents.</p>	30%
<p>2. Expression personnelle - Essai argumenté (600 mots) dans la langue cible :</p> <p>Le candidat répond à une question connexe, en rapport avec la thématique du dossier, qui guidera sa réflexion. Il développera ses opinions et connaissances personnelles et devra faire référence aux documents du dossier sans pour autant s'y limiter ou les paraphraser. Pour argumenter sa position, le candidat illustrera sa réponse d'au moins deux exemples pertinents tirés de la culture et de la civilisation du/des pays de la langue cible.</p> <p>Selon les consignes données avec le sujet, la rédaction prendra la forme soit d'un « essai », soit d'un autre format factuel (rapport, lettre, discours, communiqué de presse...).</p>	50%
<p>1. Traduction - Thème</p> <p>Traduction de 200 mots d'une partie du document en français du dossier vers la langue cible. Le candidat traduit uniquement la partie du texte sélectionné</p>	20%
Durée totale de l'épreuve	4 h

LVB - Nature de l'épreuve écrite	
<p style="text-align: center;">Contenu</p> <p>A partir d'un dossier comprenant plusieurs textes, deux ou trois en langue cible (1 200 mots au total +/- 10 %) et un en français (300 mots +/- 10 %) sur une même thématique, accompagnés de 2 à 4 documents iconographiques (image, dessin, graphique...), production de deux rédactions et d'un thème, comme suit :</p>	Coefficient interne
<p>1. Compréhension - Résumé analytique comparatif (250 mots) dans la langue cible :</p> <p>Le candidat identifie, compare et/ou contextualise les informations des documents fournis en réponse à une question qui oriente sa réflexion, sans faire part de son opinion, ni paraphraser les documents.</p>	30%
<p>2. Expression personnelle - Essai argumenté (400 mots) dans la langue cible :</p> <p>Le candidat répond à une question connexe, en rapport avec la thématique du dossier, qui guidera sa réflexion. Il développera ses opinions et connaissances personnelles et devra faire référence aux documents du dossier sans pour autant s'y limiter ou les paraphraser. Pour argumenter sa position, le candidat illustrera sa réponse d'au moins deux exemples pertinents tirés de la culture et de la civilisation du/des pays de la langue cible.</p> <p>Selon les consignes données avec le sujet, la rédaction prendra la forme soit d'un « essai », soit d'un autre format factuel (rapport, lettre, discours, communiqué de presse...).</p>	50%
<p>3. Traduction - Thème</p> <p>Traduction de 150 mots d'une partie du document en français du dossier vers la langue cible. Le candidat traduit uniquement la partie du texte sélectionné.</p>	20%
Durée totale de l'épreuve	4 h

Critères d'évaluation

Introduction

Les critères d'évaluation ci-dessous ont pour objectif de décrire les aspects attendus de la part des candidats de LV A et LV B. Ils ont été élaborés à partir de préconisations du CECR et se basent sur les quatre modes de la communication langagière, à savoir, la réception, la production, l'interaction et la médiation, référés à l'écrit, et avec une attention particulière aux aspects linguistiques. On y tient compte de l'appréciation générale, l'étendue, la cohérence, la correction, la description et l'argumentation.

Certains critères ont été adaptés, sans modifier le sens primaire, afin de les adapter aux objectifs de la nouvelle épreuve et de faciliter une correction objective.

Bien que les aspects formels soient essentiels et plus appréciés dans la nouvelle épreuve que par le passé, le caractère linguistique reste une priorité. Ainsi, les aspects linguistiques ont un caractère général dans la description des critères et barèmes qui seront affinés en fonction de la langue, et rectifiés, si besoin, en fonction du sujet et des copies pilotes.

Ainsi, on entend qu'un candidat réunissant les critères correspondant au meilleur niveau pourra obtenir la note de 20/20.

Ces tableaux doivent être vus comme un guide général pour l'application factuelle du tableau de correction. Celui-ci, à son tour, sera adapté à chaque langue et à chaque sujet. Il a été conçu pour la notation de la nouvelle épreuve de langues ELVi, composée d'un résumé analytique comparatif (30 % de la note finale), d'un essai argumenté (50 % de la note finale) et d'une traduction du français vers la langue cible (thème : 20 % de la note finale). Il sera possible de sanctionner la qualité générale d'un bonus ou d'un malus, dans un objectif de classement des candidats, et non d'évaluation dans l'absolu, comme il s'agit d'un concours.

TABLEAU 1 - CRITERES D'EVALUATION LV A

EN GENERAL²

On attend du candidat :

Une parfaite compréhension des textes. Une grande capacité à identifier les idées principales évoquées dans les différents documents. Une grande qualité d'expression et de correction linguistiques. Une capacité à communiquer à l'écrit dans une langue riche et précise. Une capacité à présenter un texte parfaitement structuré, avec des arguments clairement distincts, croisés et enrichis d'un apport personnel pertinent, authentique, cohérent et dûment justifié.

Plus en détail :

QUESTION 1 : Résumé analytique comparatif 30 %

Capacité de transmission : claire, fluide, convenable et bien structurée de la totalité des idées pertinentes du dossier.

Le texte montre la parfaite compréhension des idées principales des différents documents source. Les idées y sont parfaitement organisées, remaniées, de manière méthodique et cohérente, avec une analyse pertinente en accord avec toutes les idées d'origine, en les croisant et/ou les opposant, en fonction des différents axes et points de vue exprimés dans les différents documents dans un style approprié et efficace, avec suppression des éléments superflus.

Grammaire : Un haut degré de correction grammaticale.

Une gamme étendue de structures grammaticales complexes déployées de façon appropriée et avec beaucoup de souplesse. Des erreurs rares.

L'usage d'une formulation adéquate dans un large répertoire de langue permettant une expression sans fautes.

Lexique et orthographe : Bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical, maîtrise des expressions idiomatiques, aisance et fluidité d'expression.

Un vocabulaire approprié et recherché avec absence d'erreurs significatives.

Une mise en page bien structurée, avec des paragraphes distincts et une ponctuation cohérente. L'orthographe est exacte à l'exception de quelques erreurs mineures.

² Une appréciation générale de l'épreuve peut donner droit à un bonus ou un malus afin de favoriser la distinction entre les meilleures et moins bonnes copies et de classer les candidats.

QUESTION 2 : Essai argumenté 50 %

Production :

Un texte clair, bien structuré et riche, axé sur les points et les sujets pertinents. Le texte confirme et développe un ou plusieurs points de vue par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et/ou des exemples pertinents qui confirment la compréhension fine de la question.

Le texte montre la maîtrise de stratégies de communication sophistiquées qui permettent d'ordonner, de persuader et développer une argumentation. Le texte comporte une introduction et une conclusion appropriées, avec l'emploi des moyens linguistiques de structuration et d'articulation.

Le texte est bien organisé, cohérent, précis et personnel, et présente une variété d'articulateurs et de schémas d'organisation enrichie de façon créative par une diversité lexicale. Les remarques critiques expriment un accord ou un désaccord avec fermeté, avec tact, aptes à convaincre et démontrant un usage précis du langage avec de solides connaissances à l'appui.

Grammaire : Un haut degré de correction grammaticale. Des erreurs rares. Une gamme étendue de structures grammaticales complexes utilisées de façon appropriée et avec beaucoup de souplesse. L'usage d'une formulation adéquate dans un large répertoire de langue permettant une expression sans fautes.

Lexique et orthographe : Bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical, maîtrise des expressions idiomatiques aisance et fluidité d'expression.

Un vocabulaire approprié et recherché avec absence d'erreurs significatives.

Une mise en page bien structurée, avec des paragraphes distincts et une ponctuation cohérente. L'orthographe est exacte à l'exception de quelques erreurs mineures.

TRADUCTION (Version) 20 %

On attend du candidat :

La capacité à traduire des textes écrits sur des sujets d'ordre social, académique ou professionnel avec un bon usage d'une gamme de structures grammaticales et syntaxiques complexes, dans le respect du message du texte d'origine (ton, sens, registre...).

Respect des règles de ponctuation et d'orthographe, avec un vocabulaire riche, précis, adapté et approprié, enrichi de la capacité à utiliser des stratégies de compensation (synonymes, périphrases...).

LV B

TABLEAU 2 - CRITERES D'EVALUATION LV B

EN GENERAL³

On attend du candidat :

Des écrits qui montrent une bonne compréhension des idées principales des différents documents source. Une grande capacité à structurer les arguments et à donner son avis.

Des arguments présentés de manière méthodique et claire avec une suite d'arguments complexes et convaincants qui élargissent et confirment les points de vue développés par des arguments secondaires et des exemples pertinents.

Un langage correct, riche et sans restrictions.

Plus en détail :

QUESTION 1 : Résumé analytique comparatif 30 %

Capacité de transmission : claire, fluide, convenable et bien structurée de la totalité des idées du document.

Synthèse et analyse des informations et des arguments d'origine. Compréhension, interprétation et présentation fidèles de l'information et des arguments, des codes socioculturels et sociolinguistiques principaux des différents documents. Usage d'une langue riche et correcte avec une grande variété de mots de liaison, d'articulateurs dans un discours clair et organisé en paragraphes logiques et absence d'éléments superflus.

Grammaire : Un haut degré de correction grammaticale.

Bon contrôle grammatical, des impairs occasionnels, des erreurs non systématiques et de petites fautes syntaxiques qui ne conduisent pas à des malentendus. Bon contrôle des structures utilisées dans un langage simple et de des formes grammaticales complexes avec quelques inexactitudes.

Lexique et orthographe :

Bonne gamme de vocabulaire avec, éventuellement, recours aux synonymes et/ou à l'usage de périphrases pour combler les lacunes lexicales, avec des confusions ponctuelles et un choix de mots incorrects sans gêne pour la communication. Respect des règles de mise en page et de présentation. L'orthographe et la ponctuation sont, généralement, exactes.

³ Une appréciation générale de l'épreuve peut donner droit à un bonus ou un malus afin de favoriser la distinction entre les meilleures et moins bonnes copies et de classer les candidats.

QUESTION 2 : Essai argumenté 50 %

Production :

Texte clair et détaillé avec des descriptions qui relient les idées. Argumentation « pour » ou « contre » qui reflète un point de vue et qui explique avantages et inconvénients. Des périphrases et des paraphrases pour éviter des erreurs dans les expressions difficiles ou pour combler les lacunes.

Des réactions, un avis motivé, le développement des idées avec des exemples et des arguments. Présence d'éléments thématiques, structuraux et formels. Le texte est bien organisé (paragraphes logiques) et cohérent, avec présence de mots de liaison et d'articulateurs. Bonne qualité de la capacité expressive et des locutions idiomatiques.

Grammaire : Un haut degré de correction grammaticale.

Des erreurs rares.

Une gamme étendue de structures grammaticales complexes déployée de façon appropriée et avec beaucoup de souplesse.

Usage d'une formulation adéquate dans un large répertoire de langue permettant une expression sans fautes.

Lexique et orthographe : Bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical, maîtrise des expressions idiomatiques, aisance et fluidité d'expression.

Un vocabulaire approprié et recherché avec absence d'erreurs significatives.

Une mise en page bien structurée, avec des paragraphes distincts et une ponctuation cohérente. L'orthographe est exacte à l'exception de quelques erreurs mineures.

TRADUCTION (Version) 20 %

On attend du candidat :

La capacité à produire une traduction qui reflète clairement une pratique normale de la langue, en évitant, autant que possible, d'être influencé par la syntaxe, les paragraphes, la ponctuation et les formulations du texte original, et qui transmet les points importants, le sens, le ton et les intentions de l'auteur(e) même si la traduction semble maladroite.

Barèmes

Introduction

Les barèmes de correction ont été élaborés en adéquation avec les critères d'évaluation préalablement décrits et cherchent à fournir des outils de correction objectifs pour les correcteurs et à servir de guide dans la préparation des candidats (et leurs professeurs).

Important : dans le cadre d'un concours, il est rappelé que l'objectif est de classer les candidats et non de les évaluer dans l'absolu.

La version publique, décrite par la suite, est une version standardisée, car les barèmes seront systématiquement affinés et adaptés chaque année en fonction des particularités de chaque sujet, et ajustés (si besoin) après la consultation des « copies pilotes » lors des réunions d'harmonisation avec les correcteurs, **sans que cela puisse avoir d'impact significatif ni de changement substantiel sur le barème général.**

Les barèmes utilisés ont pour objectif de décrire les aspects attendus de la part des candidats de LV A et LV B. Ils ont été élaborés à partir de préconisations du CECR, et se basent sur les quatre modes de la communication langagière, à savoir, la réception, la production, l'interaction et la médiation (principalement) référés à l'écrit, avec une attention particulière aux aspects linguistiques. On y tient compte de l'appréciation générale, l'étendue, la cohérence, la correction, la description et l'argumentation.

Quant à la traduction, la correction se fera par fragments, auxquels on attribue un nombre maximum de points. Ces points sont basés sur les critères linguistiques et sont susceptibles de modification en fonction du sujet et de la consultation des « copies pilote ». Les changements ne se font jamais au détriment des meilleures copies et la tendance est, donc, à bonifier celles-ci.

Pour en finir, bien que les aspects formels soient essentiels et plus appréciés dans la nouvelle épreuve que par le passé, **l'aspect linguistique reste une priorité.**

TABLEAU 3 - BAREMES D'EVALUATION LV A

QUESTION 1 : Résumé analytique comparatif 30 %	
	EVALUATION
Le texte montre la parfaite compréhension des idées principales des documents source. Les idées y sont parfaitement organisées, remaniées, de manière méthodique et cohérente, avec une analyse pertinente en accord avec toutes les idées d'origine. Intègre les aspects évaluatifs et la plupart des nuances. Interprétation et présentation précise des informations détaillées de diagrammes et données organisées visuellement.	A - Très bon
Le texte montre une bonne compréhension des idées principales des documents source. Les idées principales y sont présentées de manière adéquate et transmet l'essentiel des idées complexes, avec une certaine capacité à transmettre les idées principales et clarifier les intentions et les opinions de l'auteur. Utilise des stratégies de compensation pour les détails incompris. Interprétation et présentation générale des informations détaillées de diagrammes et données organisées visuellement.	B - Bon
Niveau satisfaisant de compréhension avec absence des nuances et détails. Certains points importants sont omis ou mal compris. Des difficultés pour comprendre et/ou transmettre certains points de vues exprimés ou les nuances du texte. Interprétation et présentation pauvre ou partiellement erronée des informations détaillées de diagrammes et données organisées visuellement.	C - Moyen
Niveau de compréhension insuffisant des textes et/ou des informations détaillées de diagrammes et données organisées visuellement. Absence de détails et de nuances. Les intentions et /ou opinions de l'auteur sont incomprises. Copie plus ou moins littérale du ou des texte(s) d'origine. Hors sujet.	D - Insuffisant
Haut degré de correction et gamme étendue de structures grammaticales complexes. Bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical, maîtrise des expressions idiomatiques. De rares erreurs. Mise en page, paragraphes et ponctuation logiques. L'orthographe est exacte à l'exception de quelques erreurs mineures.	A - Très bon
Bonne correction grammaticale avec des erreurs sporadiques dans les formes complexes et sans erreurs de sens. Large éventail de vocabulaire avec des erreurs sporadiques au niveau de l'orthographe et de la ponctuation. Texte clair, mais parfois un peu limité quant à la structure et les connecteurs.	B - Bon
Bonne correction grammaticale, mais limité avec, parfois, des erreurs évidentes dans les formes simples. Capacité à mettre en place des stratégies de compensation. Gamme de vocabulaire suffisante pour illustrer des sujets généraux. Limité au niveau des structures et des difficultés de cohésion. Des erreurs au niveau de l'orthographe et de la ponctuation, avec influence de la langue maternelle.	C - Moyen
Des limites linguistiques évidentes. Maîtrise insuffisante des structures grammaticales, des erreurs dans les formes simples et langage influencé par la langue maternelle. Des phrases simples et courtes avec des erreurs de grammaire, conjugaison, ponctuation, et orthographe. Répertoire de connecteurs très limité. Niveau de l'orthographe et de la ponctuation déficient.	D - Insuffisant

QUESTION 2 : Essai argumenté 50 %

<p>Le texte est bien organisé, cohérent, précis et personnel, riche et axé sur les points et sujets pertinents. Le texte confirme et développe un ou plusieurs points de vue par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et/ou d'exemples pertinents qui confirment la compréhension fine de la question.</p> <p>Le texte comporte une introduction et une conclusion appropriée avec maîtrise des stratégies de communication sophistiquées et avec des moyens linguistiques de structuration. Les remarques critiques expriment un accord ou un désaccord avec fermeté, avec tact, et sont aptes à convaincre avec de solides connaissances à l'appui.</p>	<p align="center">A - Très bon</p>
<p>Le texte développe de manière claire et assez bien structurée un ou plusieurs points de vue avec des exemples simples. Introduction et conclusion pertinente avec des connecteurs appropriés et des arguments personnels et créatifs. Les points de vue exprimés sont convaincants et apportent des justifications en expliquant les avantages et les inconvénients de différentes options. La langue est peu précise.</p>	<p align="center">B - Bon</p>
<p>Le texte développe des arguments suffisamment clairs pour être compris sans difficulté, mais montre des difficultés à convaincre, détailler ou approfondir les idées par manque de stratégies de communication. L'introduction et la conclusion ne sont pas claires, pertinentes ou précises, et le développement des idées reste superficiel et pauvre.</p>	<p align="center">C - Moyen</p>
<p>L'argumentation n'est ni claire ni structurée (manque de logique) ce qui rend la compréhension difficile. Le texte n'est pas pertinent, dépourvu de toute justification (exemples, avantage-inconvénient...), l'avis personnel est peu (ou pas) présent.</p>	<p align="center">D - Insuffisant</p>
<p>Haut degré de correction et gamme étendue de structures grammaticales complexes. Bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical, maîtrise des expressions idiomatiques. De rares erreurs. Mise en page, paragraphes et ponctuation logiques. L'orthographe est exacte à l'exception d'erreurs mineures.</p>	<p align="center">A - Très bon</p>
<p>Bonne correction grammaticale avec des erreurs sporadiques dans les formes complexes et sans erreurs de sens. Large éventail de vocabulaire avec des erreurs sporadiques au niveau de l'orthographe et de la ponctuation. Texte clair, mais parfois un peu limité quant à la structure et aux connecteurs.</p>	<p align="center">B - Bon</p>
<p>Bonne correction grammaticale, mais limité avec, parfois, des erreurs évidentes dans les formes simples. Capacité à mettre en place des stratégies de compensation. Gamme de vocabulaire suffisante pour illustrer des sujets généraux. Limité au niveau des structures et des difficultés de cohésion. Des erreurs au niveau de l'orthographe et de la ponctuation, avec influence de la langue maternelle.</p>	<p align="center">C - Moyen</p>
<p>Des limites linguistiques évidentes. Maîtrise insuffisante des structures grammaticales, des erreurs dans les formes simples et langage influencé par la langue maternelle. Des phrases simples et courtes avec des erreurs de grammaire, conjugaison, ponctuation, et orthographe. Répertoire de connecteurs très limité. Niveau de l'orthographe et de la ponctuation déficient.</p>	<p align="center">D - Insuffisant</p>

TABLEAU 4 - BAREMES D'EVALUATION LV B

QUESTION 1 : Résumé analytique comparatif 30 %	
	POINTS
Haute compréhension et transmission des idées principales. Position(s) ou point(s) de vue particulier(s) des auteurs bien clarifi(é)es et approfondi(é)es. Idées parfaitement organisées : arguments et contre-arguments, présentation d'un problème et de sa solution et relations de cause à effet. Le texte est suivi, clair et intelligible, suit les règles d'usage de mise en page et de présentation. Interprète et présente parfaitement les informations détaillées de diagrammes et données organisées visuellement.	A - Très bon
Bonne compréhension des idées principales. Transmission des différentes informations de manière détaillée et fiable. Description des situations imprévisibles, explication des aspects principaux d'un problème ou d'une idée avec assez de précision. Gamme assez étendue de langue. Présence de pouvoir expressif et d'expressions idiomatiques. Bonne interprétation et présentation générale des informations de diagrammes et données organisées visuellement.	B - Bon
Niveau satisfaisant de compréhension des idées principales transmises en langage simple. Identification et explication des points principaux et conclusions avec une précision suffisante, mais manque de nuances et détails. Usage de paraphrases et/ou d'exemples simples. Identification des mots inconnus à l'aide du contexte. Interprétation et présentation pauvre ou partiellement erronée des informations détaillées de diagrammes et données organisées visuellement.	C - Moyen
Niveau de compréhension insuffisant. Visible incompréhension avec absence ou confusion des idées principales (hors sujet). Série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent, des phrases reliées avec un nombre limité d'articulateurs. Niveau de compréhension insuffisant des textes et/ou des informations détaillées de diagrammes et données organisées visuellement.	D - Insuffisant
Très bon degré de correction et gamme étendue des structures grammaticales complexes, expression sans restrictions (descriptions claires, expression des points de vue et des arguments développés en utilisant des phrases complexes). Des erreurs non systématiques et de petites fautes syntaxiques (rares et souvent corrigées rétrospectivement). Vaste répertoire lexical : niveau du vocabulaire généralement élevé malgré des légères confusions et choix de mots incorrects (sans gêner la communication), maîtrise de la mise en page, paragraphes et ponctuation logiques. L'orthographe et la ponctuation sont pratiquement exactes.	A - Très bon
Bon contrôle grammatical. Des fautes occasionnelles, des erreurs non systématiques et des fautes syntaxiques ne conduisant pas à des malentendus ou des erreurs de sens. Bon contrôle des structures utilisées dans un langage simple et de quelques formes grammaticales complexes. Bonne gamme de vocabulaire qui permet de varier la formulation pour éviter des répétitions fréquentes. Usage de périphrases et de paraphrases pour dissimuler des lacunes lexicales. L'orthographe et la ponctuation sont généralement exactes, malgré certaines fautes.	B - Bon
Assez bonne correction grammaticale. Sens général clair, malgré des erreurs. Correction suffisante dans les contextes généraux de communication (tournures et expressions) avec des périphrases pour éviter les expressions difficiles. Le vocabulaire limité conduit à des répétitions et, parfois, à des difficultés de formulation. L'orthographe et la ponctuation sont relativement exactes mais peuvent subir l'influence de la langue maternelle.	C - Moyen
Des limites linguistiques évidentes. Maîtrise insuffisante des structures grammaticales, avec des erreurs dans les formes simples. Répertoire de connecteurs très limité. Le vocabulaire est limité avec recours à des périphrases sur la plupart des sujets. Des phrases simples et courtes avec des erreurs de grammaire, conjugaison, orthographe, ponctuation et mise en page qui rendent le suivi difficile.	D - Insuffisant

QUESTION 2 : Essai argumenté 50 %

<p>Texte bien organisé, cohérent, précis, personnel, et riche. Argumentation développée de façon méthodique en soulignant de manière appropriée les points importants et les détails pertinents en supprimant les parties qui n'ajoutent pas d'information importante. Rédaction, dans le détail, d'un processus complexe. Apporte, évalue, et illustre, avec des justifications pour ou contre, un point de vue particulier et explique les avantages et les inconvénients de différentes options et/ou des solutions à un problème.</p>	<p>A - Très bon</p>
<p>Texte en général bien organisé et cohérent. Développement clair et assez bien structuré d'un ou plusieurs points de vue avec des exemples simples, utilisant une gamme assez riche de mots de liaison et d'articulateurs. Arguments longs organisés en paragraphes logiques. L'Introduction et la conclusion sont pertinentes, les arguments sont personnels et créatifs. Les points de vue exprimés sont convaincants et apportent des justifications simples qui justifient les avantages et les inconvénients de différentes options. Grande variété de mots de liaison pour marquer clairement les relations entre les idées. La langue est assez précise.</p>	<p>B - Bon</p>
<p>Arguments suffisamment clairs pour être compris sans difficulté, mais avec des difficultés à convaincre, détailler ou approfondir les idées. Texte suivi non complexe qui lie une série d'éléments discrets en une séquence linéaire. L'introduction et la conclusion ne sont pas claires, pertinentes ou précises, et le développement des idées reste superficiel et pauvre. Gamme assez étendue de langue pour décrire des situations imprévisibles, expliquer les points principaux d'un problème ou d'une idée avec assez de précision et pour exprimer sa pensée sur des sujets abstraits. Moyens linguistiques suffisants, avec quelques hésitations, et usage de périphrases sur des sujets généraux. Vocabulaire limité qui conduit à des répétitions et, parfois, à des difficultés de formulation.</p>	<p>C - Moyen</p>
<p>L'argumentation n'est ni claire ni structurée (manque de logique). Compréhension difficile. Le texte n'est pas pertinent, l'avis personnel est peu (ou pas) présent. Texte dépourvu de toute justification (exemples, avantage-inconvénient...). Moyens linguistiques insuffisants, avec des erreurs grossières. Vocabulaire très limité et imprécis. L'orthographe et la ponctuation sont inexactes.</p>	<p>D - Insuffisant</p>
<p>Très bon degré de correction et gamme étendue des structures grammaticales complexes, expression sans restrictions (descriptions claires, expression des points de vue et des arguments développés en utilisant des phrases complexes). Des erreurs non systématiques et de petites fautes syntaxiques (rares et souvent corrigées rétrospectivement). Vaste répertoire lexical : niveau du vocabulaire généralement élevé malgré de légères confusions et un choix de mots incorrects (sans gêner la communication), maîtrise de la mise en page, paragraphes et ponctuation logiques. L'orthographe et la ponctuation sont pratiquement exactes.</p>	<p>A - Très bon</p>
<p>Bon contrôle grammatical. Des fautes occasionnelles, des erreurs non systématiques et de fautes syntaxiques ne conduisant pas à des malentendus ou des erreurs de sens. Bon contrôle des structures utilisées dans un langage simple et de quelques formes grammaticales complexes. Bonne gamme de vocabulaire qui permet de varier la formulation pour éviter des répétitions fréquentes. Usage de périphrases et de paraphrases pour dissimuler des lacunes lexicales. L'orthographe et la ponctuation sont généralement exactes, malgré certaines fautes.</p>	<p>B - Bon</p>
<p>Assez bonne correction grammaticale. Sens général clair, malgré des erreurs. Correction suffisante dans les contextes généraux de communication (tournures et expressions) avec des périphrases pour éviter les expressions difficiles. Le vocabulaire limité conduit à des répétitions et, parfois, à des difficultés de formulation. L'orthographe et la ponctuation sont relativement exactes mais peuvent subir l'influence de la langue maternelle.</p>	<p>C - Moyen</p>
<p>Des limites linguistiques évidentes. Maîtrise insuffisante des structures grammaticales, avec des erreurs dans les formes simples. Répertoire de connecteurs très limité. Le vocabulaire est limité avec recours à des périphrases sur la plupart des sujets. Des phrases simples et courtes avec des erreurs de grammaire, conjugaison, orthographe, ponctuation et mise en page qui rendent le suivi difficile.</p>	<p>D - Insuffisant</p>